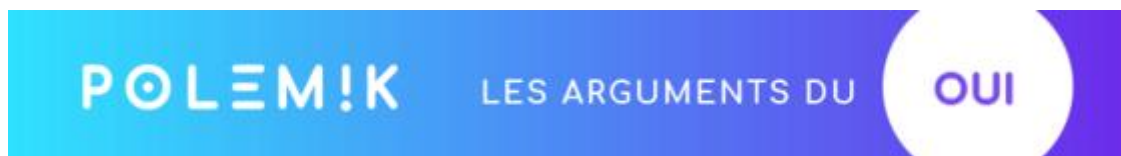


# POLEM!K

## Hausse de la CSG : faut-il prendre aux retraités pour donner aux travailleurs ?

Publié le 21/08/2017 à 18h04 - Mis à jour le 21/08/2017 à 18h16  
Getty / Jon Feingersh

Le gouvernement ne s'en cache pas : si la réforme des cotisations sociales prévue pour 2018 sera favorable aux salariés, elle pénalisera les retraités ne bénéficiant pas de la CSG réduite, soit environ 60% d'entre eux. Ces derniers subiront en effet de plein fouet la hausse de cette taxe. Un choix que le ministre de l'Economie a justifié dans une interview au journal Sud Ouest ce lundi par le fait que les plus âgés contribuent ainsi à une amélioration de la situation des actifs. "Nous avons conscience de leur demander un effort. Je leur dis qu'ils le font pour les plus jeunes générations et pour récompenser le travail", a ainsi souligné Bruno Le Maire. Alors, faut-il prendre aux retraités pour donner aux travailleurs ? Voici les arguments pour et contre cette philosophie.



### 1. Le niveau de vie des retraités est supérieur à celui du reste de la population

Actuellement, les retraités sont, en moyenne, mieux lotis que le reste des Français. En 2014, leur niveau de vie représentait, en moyenne, 106,1% de celui de l'ensemble de la population, selon le dernier [rapport annuel du Conseil d'orientation des retraites \(COR\)](#). Et cet écart à l'avantage des retraités a augmenté de 2,2 points entre 2010 et 2014, alors qu'il avait été stable au cours des 14 années précédentes. "Au cours des années récentes, la pension moyenne des retraités a augmenté plus vite que le revenu d'activité moyen, sous l'effet du renouvellement de la population des retraités", explique ainsi l'institution.

### 2. Le vieillissement de la population va rendre le système de plus en plus coûteux à financer

Dépenses de santé, pensions... les dépenses publiques sont de plus en plus concentrées sur les plus âgés. "Si l'on fait la somme des dépenses de protection sociale et d'éducation, les plus de

60 ans recevaient en 2011 l'équivalent de 17 % du PIB contre 11 % en 1979", notait ainsi [l'an dernier France Stratégie](#), un organisme de réflexion rattaché au cabinet du Premier ministre. Et avec le vieillissement de la population, la situation risque de s'aggraver. "Si nous avons aujourd'hui la structure démographique de 2030, tout en conservant, à chaque âge, les dépenses par tête de protection sociale de 2011, il faudrait augmenter immédiatement de 21 % les prélèvements moyens qui la financent", prévenait la même institution.



## **1. Les plus âgés ont déjà été mis à contribution à de nombreuses reprises ces dernières années**

De multiples réformes ont déjà touché les retraités ces dernières années. En témoigne, par exemple, le dernier accord sur les retraites complémentaires Agirc-Arrco, qui a [acté la sous-revalorisation de ces pensions](#), indexées sur l'inflation moins un point entre 2016 et 2018, ainsi que le décalage de cette revalorisation d'avril à novembre. Avant cela, [les retraités avaient déjà dû subir](#), entre autres, la suppression progressive de la demi-part de quotient familial attribuée aux veufs et veuves (sauf pour ceux qui ont élevé seul un enfant pendant au moins 5 ans) à partir de 2010, la fiscalisation de la majoration de pension pour famille nombreuse en 2014, le gel des pensions de retraite de base cette même année...

## **2. Le niveau de vie des retraités est amené à se dégrader par rapport à celui des actifs**

Certes, le niveau de vie des retraités devrait continuer à grimper dans les prochaines années. Mais moins rapidement que celui des actifs. En cause, notamment, le fait que les pensions progressent généralement moins fortement que les revenus d'activité, étant donné qu'elles sont indexées sur l'inflation, comme l'avait expliqué [une étude de l'Insee de 2014](#). Du coup, selon le COR, le niveau de vie des retraités devrait repasser en dessous de celui de l'ensemble de la population vers 2040 et représenter 81 à 95% de celui-ci vers 2060.